


**Avis du Parc national de forêts sur le projet d'AFAFE de Leuchey et Villiers-lès-Aprey**

Suite à la saisine du Parc national de forêts en date du 2 septembre 2024, aucun avis n'a pour l'instant été transmis ou porté à connaissance du maître d'ouvrage.

LE PRÉSIDENT

 Monsieur le Président,

*Par courrier adressé le 3 août 2021, j'avais sollicité le Parc national de Forêts pour avis à donner sur le projet d'aménagement foncier agricole, forestier et environnemental (AFAFE) de Leuchey et Villiers-lès-Aprey. Celui-ci avait été approuvé par la commission intercommunale d'aménagement foncier (CIAF) de Leuchey et Villiers-lès-Aprey réunie le 13 avril 2021.*

*L'avis émis par l'autorité environnementale le 12 août 2021 remettant en cause ce projet, celui-ci a dû être retravaillé pour répondre aux exigences prescrites, notamment en matière de réalisation d'inventaires faune et flore sur quatre saisons. Un nouveau projet a été établi puis a été approuvé par la CIAF réunie le 12 juillet 2023.*

*Le nouvel avis émis par l'autorité environnementale le 30 mai 2024 souligne l'amélioration du projet. Un mémoire en réponse a été établi afin de répondre aux recommandations données. Cela permet donc d'envisager l'organisation de l'enquête publique dans les six prochains mois.*

*Préalablement à cette enquête publique, et sachant que le territoire en cours d'aménagement foncier est compris dans l'aire d'adhésion du Parc national, je vous saurais gré de bien vouloir demander à votre institution d'émettre son avis sur ce projet avant le 31 octobre prochain.*

*Vous trouverez, joint à ma lettre, un support informatique comprenant notamment : l'étude préalable, l'étude d'impact, le plan du nouveau parcellaire, le programme de travaux connexes, le procès-verbal de la CIAF du 12 juillet 2023, l'avis de l'autorité environnementale émis le 30 mai 2024 et son mémoire en réponse.*

*Mes services sont à votre disposition pour tout renseignement utile à propos de ce projet (M. Jean-Jules JOLY ou M<sup>me</sup> Alexandra SUHR au 03 25 32 85 71).*

*Je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de ma considération distinguée.*

*Merci à toi.*

*Le Président du Conseil départemental,*



**Nicolas LACROIX**  
*Conseiller départemental du canton de Bologne*

*Monsieur Nicolas SCHMIT  
Président du Parc national de forêts  
20 rue Anatole Gabeur  
52210 ARC-EN-BARROIS*